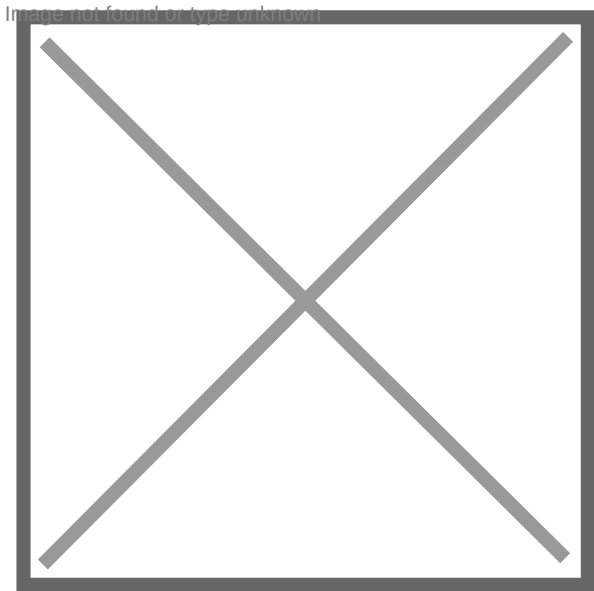




30a de vie commune sans mariage, peut-on toucher la retraite ?

Par **coutelet**, le **28/04/2008 à 20:33**

Bonjour,
Mon beau-père est mourant. Il a vécu pendant + de 30 ans avec la même femme sans être marié. Aura-t'elle le droit de toucher tout ou partie de la retraite de beau-père ?
D'avance merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **17/05/2010 à 14:35**

bonjour,
la pension de reversion n'est allouée qu'au conjoint survivant marié ou divorcé au prorata de la durée du mariage.
la réponse à votre question est donc non suivant l'adage suivant:
" les concubins ignorent la loi, la loi les ignore ".
cordialement